

Levée des restrictions d'eau

Dès aujourd'hui, la Municipalité lève l'ensemble des restrictions adoptées le 21 juillet.

Plusieurs éléments se conjuguent favorablement : les pluies sont devenues plus régulières, les températures ont baissé, et le stress hydrique observé cet été s'est atténué. La consommation a aussi baissé, tandis que la source du Montant retrouve progressivement son débit. MétéoSuisse annonce par ailleurs des précipitations dans les prochains jours. Cet ensemble nous permet d'aborder la suite avec plus de sérénité.

Cet épisode aura rappelé une réalité durable : **notre eau provient pour l'essentiel (trois quarts) d'une seule source**, dans le Jura, partagée avec Gland et Arzier-Le Muids ; **le Léman n'en fournit qu'un complément**, limité par la capacité de nos installations. Cette ressource reste par nature limitée et partagée par plusieurs communes, quelle que soit la saison.

Septembre reste historiquement une période délicate pour notre ressource. Le dernier bulletin de la Confédération (20 août) maintient d'ailleurs le niveau d'alerte sécheresse au maximum pour l'ensemble du pays : les pluies récentes n'ont pas suffi à faire remonter durablement les nappes phréatiques et les débits des sources. Nous continuerons donc à suivre la situation de près, pour préserver à la fois la ressource et le confort de chacune et chacun.

Attention : **l'interdiction des feux en plein air**, liée au risque d'incendie, **reste pour sa part en vigueur**.

Même sans restriction, chacun peut continuer à faire sa part. Des habitudes raisonnables font une vraie différence lorsque la même ressource est partagée par plusieurs milliers de personnes.

Gestes utiles:

- une pelouse jaunie par la sécheresse n'a généralement pas besoin d'être arrosée : elle reverdit lorsque les conditions redeviennent favorables ;
- couvrir sa piscine limite l'évaporation, été comme automne ;
- l'eau de pluie récupérée reste une bonne option pour l'arrosage du jardin.

Merci à toutes et tous pour votre engagement cet été.

La Municipalité